

CN0100276  
E200  
BEN

1977/107

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
PRIMATURE

SECRETARIAT D'ETAT  
A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

LE CONSEIL DE GESTION RENOVE  
Présentation sommaire et guide de mise en oeuvre  
par BENOIT-CATTIN

Octobre 77

Centre National de Recherches Agronomiques  
de " BAMBEY "

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES  
(I. S. A. A.)

La méthode de conseil de gestion mise au point sur les Unités Expérimentales dès 1974 a pu être précisée et simplifiée compte tenu de l'expérience acquise au cours de quatre campagnes consécutives.

\*\*\*\*\*

Comme le précédent, le Conseil de Gestion renoué s'adresse à une exploitation agricole.

Au niveau de chaque exploitation il y a un chef socialement reconnu : le "Borom Ndiel" - celui-ci peut être également chef de carré mais un carré peut comprendre plusieurs exploitations indépendantes.

Les personnes vivant sur l'exploitation sont essentiellement nourries grâce aux céréales produites sur les champs du Borom NDiél, elles disposent de terres, de matériel de culture et d'animaux de trait et il existe une organisation d'ensemble du travail (prestation, entraide.,....)

Le conseil de gestion est une méthode pour guider l'évolution des exploitations dans le sens de l'intensification dans le cadre de la traction bovine, de la mécanisation qu'elle permet et grâce aux techniques de l'amélioration foncière.

(1) J.F. Richard "Le conseil de gestion aux exploitations du Sud du Sine-Saloum" CNRA/Bambey - Mars 1974.

Le Conseil de Gestion renové est pluriannuel et se situe dans une perspective à moyen terme ; la fiche est prévue pour 7 ans.

LA DEMARCHE DU CONSEIL DE GESTION

1°/- Connaissance préalable de l'exploitation

Le conseiller fera tout d'abord l'inventaire des personnes vivant sur l'exploitation en tenant compte des structures familiales et des différents statuts. Ceci lui permettra d'appréhender la main-d'oeuvre disponible et de prévoir l'évolution ultérieure (ménage se séparant pour constituer une nouvelle exploitation),

Les populations vivant sur l'exploitation permet de calculer les besoins en céréales vivrières compte tenu d'une marge de sécurité (250 - 300 kg de céréales par consommateur),

Avec l'inventaire démographique doit être réalisé l'inventaire des Gaines de culture suivant les propriétaires.

Dans la pratique les chaines sont plus ou moins complets (traction semis sarclage buttage soulèvement labour transport) mais se définissent par rapport à la traction et à l'outil principal.

Les chaines peuvent être :

- une chaîne de culture asine
- la chaîne équine houe-sine
- la chaîne bovine houe-sine
- la chaîne bovine arara
- la chaîne bovine ariona
- la chaîne polyculteur à grand rendement.

Cet inventaire préalable servira de base au conseil d'équipement qui visera à promouvoir la traction bovins en relation avec des chaines de culture cohérentes et adaptées à la dimension de l'exploitation.

Les techniques agronomiques pratiquées sur l'exploitation seront appréhendées sur le biais d'un inventaire des parcelles cultivées. Cet inventaire se fera suivant la culture, le statut de l'exploitant, le niveau d'intensification et tiendra compte des précédents culturaux, des fumures etc... A partir de cet inventaire on connaîtra la répartition des superficies cultivées par culture, par statut. . . . . Le niveau des fumures, les rotations mise en oeuvre.....

Cet inventaire est fait annuellement sur un intercalaire spécial pour suivre l'évolution technique.

### La détermination de l'objectif à moyen terme

Une fois connue l'exploitation est plus particulièrement sa dimension, le conseiller définit ce que pourrait être cette exploitation d'ici sept années moyennant un effort soutenu mais raisonnable du chef d'exploitation.

La dimension est déterminée par la superficie disponible et la main d'oeuvre active telle qu'on peut la prévoir. Population active et terres en appartenances déterminent la dimension maximum de l'exploitation. Le rapport optimum entre les deux est de l'ordre de 2,5 à 2,8 hectares par actif. En deça, la terre est facteur limitant et on pourra envisager des cultures et des techniques plus exigeantes en main d'oeuvre. Au delà, la main d'oeuvre est le facteur limitant qui pourra être compensé par :

- un surcroît d'équipement : polyculteur à grand rendement ;
- le recours à la main d'oeuvre saisonnière notamment pour les récoltes ;
- les méthodes moins intensives : rotation - jachère - arachide...

La superficie essouchée et en A.F. dépend de la superficie déjà essouchée et de ce que les actifs hommes existant sont susceptibles d'essoucher annuellement.

### 3) Détermination des assolements et rotations

Bien que l'exposé de la démarche puisse apparaître assez complexe, dans la pratique le conseiller expérimenté fait cette détermination sans grande difficultés.

On peut schématiser la démarche en 4 étapes:

#### 2) Détermination des besoins en céréales alimentaires

Besoins humains : 200 kg de mil + 50 kg de sorgho par consommateur.

Besoins animaux de trait : 500 kg de mil + sorgho + maïs par tête.

La satisfaction des besoins en mil et sorgho implique la mise en culture d'une superficie minimum (à calculer compte tenu des rendements obtenus par l'exploitant).

2) Le Tollkeur peut être cultivé en mil continu. Le solde des besoins en mil et sorgho est produit en alternance avec l'arachide,

La culture en céréale continue ne sera maintenue qu'en présence de parcage et tant que le rendement sera supérieur à celui obtenu en alternant céréale et arachide.

3) Les possibilités de culture du coton (1 ou 2 cordes par ménage au maximum) déterminent deux autres soles en maïs (sorgho) et arachide : rotation triennale - arachide - coton - céréale.

4) Le solde de superficie disponible est cultivé en maïs et arachide ou jachère - arachide s'il n'y a pas assez de main d'oeuvre.

#### 4° - Détermination des chaînes de culture

La chaîne de base retenue pour l'intensification est la chaîne bovine ariana comprenant :

- 1 - paire de boeufs ou de vache
- 1 - ariana complète
- 2 - semoirs
- 1 - charrette bovine

Cette chaîne s'est révélée techniquement très satisfaisante et accessible au plus grand nombre d'exploitations : un chef de ménage, son épouse et un dépendant sont à même de constituer sur 5 - 6 hectares une exploitation viable équipée de cette chaîne (avec éventuellement 1 seul semoir, la superficie à semer ne dépasse pas 5 hectares).

L'équipement rendu nécessaire par une dimension supérieure se fera par des chaînes complémentaires :

- soit une chaîne ariana identique notamment si l'exploitation est constituée de 2 ménages ;
- soit une ou plusieurs chaînes équine ou bovine houe-sine avec un seul semoir et une charrette mixte.

La chaîne houe-sine permet en effet la transition traction équine - traction bovine. De plus en présence d'un cheval sur une exploitation est utile notamment pour les semis et les transports. Une chaîne bovine ariana a une capacité de culture d'environ 6 ha contre 4 ha pour une chaîne houe-sine bovine et 3,5 ha pour une chaîne houe-sine équine.

Quoiqu'il en soit, l'objectif en matière de chaînes de culture tiendra compte des éléments déjà existants et des différents propriétaires : chaque ménage constitué ou devant se constituer devrait disposer d'une chaîne propre plus ou moins complète.

#### 5° - Les étapes annuelles du conseil de gestion

L'exploitation objectif ayant été définie et acceptée après discussion par l'exploitant, les objectifs annuels seront des étapes vers cet objectif à moyen terme,

Si les étapes techniques ne posent pas trop de problèmes (essouchage - rotation - assolement) les étapes ayant une implication financière devront être déterminées avec soins, en accord réel avec l'exploitant.

Pour chaque rubrique et chaque année l'objectif annuel est explicite ainsi que son exécution effective qui permet de fixer l'objectif de l'année suivante.

La préparation du programme agricole se fait après avoir pris connaissance de la situation de l'exploitant vis-à-vis de la coopérative : une situation de débiteur rendant inutile tout conseil relatif au P.A.

La préparation des objectifs ayant une implication financiers se fait selon un ordre de priorité :

Tout d'abord les annuités résultant des acquisitions de matériel les années précédentes sont une dépense obligatoire :

Ensuite l'acquisition de semences d'arachide est la deuxième dépense inévitable qu'il faut évaluer.

Pour ce qui est des commandes de matériel, que ce soit pour le renouvellement du matériel existant ou pour le complément des chaînes de culture, celles-ci seront réparties dans le temps pour conduire à des annuités à peu près régulières.

Les commandes d'engrais se feront en essayant d'augmenter progressivement leur volume pour se rapprocher de la norme objectif (3,5 sacs par hectares).

Une prévision des revenus monétaires du chef d'exploitation, et éventuellement des autres personnes assumant ces dépenses, sera utile pour la préparation du P.A. par le conseiller, mais l'importance des dépenses finales devra être discutée et arrêtée en réel accord avec l'exploitant.